

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18030554

Je

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **01 FEV. 2018**

Pour le Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0401 405 497**

Dénomination

(en entier) : **WILMET**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Adresse complète du siège : **Chemin de la Vieille Sambre 63 5020 Namur**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après délibération, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

1ère résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur présentée par Pierre WILMET demeurant chaussée de Dinant 102 à 5170 Profondeville. Cette décision prend cours à partir du 1er janvier 2018.

2ème résolution

L'assemblée décide de nommer en tant que nouvel administrateur Bastien WILMET demeurant rue du Broctia 28 à 5020 Malonne.

Son mandat prendra cours le 1er janvier 2018 et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2022.

Le mandat pourra être rémunéré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Sollan SA, ADMINISTRATEUR-DELEGUE

REPRESENTEE PAR ISA SCRL

" " B. COLAS